
	NOTICE D'INFORMATION Itinérance sur le GR 736 Les Gorges et la Vallée du Tarn Du 30 mai au 09 juin 2023
Randonneurs de la Vallée de l'Échelle Mairie - Le bourg - 16 410 BOUËX Tél : 06 07 76 07 50 courriel : rando.vallee.echelle@orange.fr www.randonneurs-vallee-echelle.fr Siret : 43434156600017-APE : 9312Z	 Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N°IM 075 100 382 de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

Bouëx, le 18 Novembre 2022

*La sortie est ouverte aux adhérents des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle,
Inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FF Randonnée 2022/2023 avec assurance RC.*

Nombre de participants : 18 maxi - Départ le 30 mai et retour le 09 juin 2023.

Déplacements : En covoiturage jusqu'à Florac Les Trois Rivières, à l'aller comme au retour. Le portage des bagages est effectué par 2 minibus de location avec 2 chauffeurs différents à chaque étape.
Chaque participant doit pouvoir conduire le minibus.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour de randonnée (avec respect des gestes barrière et des consignes sanitaires) de 9 étapes de 20 à 28 kilomètres pour un total de 200 kilomètres. Le dénivelé cumulé positif est estimé à environ 5100 mètres (le dénivelé cumulé négatif est un peu plus important).

Cette itinérance sera manifestement difficile et s'adresse à des randonneurs aguerris et entraînés, qui devront adhérer pleinement aux principes de la « charte itinérance » mise en place par le Comité Directeur de l'Association et déposée sur notre site.

Les étapes sont : Florac les 3 Rivières, Sainte Enimie, Les Vignes, Rivières sur Tarn, Millau, Saint Rome sur Tarn, Ayssènes, Brousse le Château, Trébas, Ambialet.

HÉBERGEMENT

Il sera assuré en gîtes d'étapes, chambres d'hôtes, mobil-homes de campings ou hôtels : en chambres doubles, triples, quadruples ou en dortoirs. Les hébergements confortables alternent avec des hébergements plus spartiates.

Les repas du soir et les petits déjeuners sont compris. Les repas de midi seront des pique-niques improvisés.

PRIX DU SÉJOUR

Le prix du séjour est estimé à **700 €** par personne.

Ce prix comprend :

- La demi-pension
- La conduite des randonnées par les participants (binômes)
- Le voyage aller Angoulême - Florac les 3 Rivières
- Le voyage retour Trébas - Angoulême
- Les taxes de séjour.

Ne sont pas compris dans le prix :

- Les pique-niques ou repas de midi
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages)
- Le retour anticipé à Angoulême
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

PRÉINSCRIPTIONS

Les préinscriptions seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation de 250 € à l'ordre des RVE avant le 30 Novembre 2022

Le Club proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription qui deviendra définitif après signature.
Possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENTS : (Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des RVE)

1^{er} acompte de 250 € à la préinscription

2nd acompte de 250 € le 15 mars 2023

Solde du séjour 200 € le 15 mai 2023

Souscription aux assurances facultatives au moment de l'inscription définitive.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Si vous trouvez un(e) remplaçant(e) avant le départ, restitution intégrale des sommes versées
- Annulation faite entre le 1er janvier et le 15 mars 2023 : retenue de 150 € par dossier d'inscription, correspondant aux frais fixes sauf si les hébergeurs acceptent l'annulation sans retenue
- Annulation entre le 16 mars et le 15 mai 2023 : retenue de 400 € sauf si les hébergeurs acceptent l'annulation sans retenue
- Annulation postérieure au 15 mai 2023 : retenue du montant total du séjour, sauf si vous trouvez un(e) remplaçant(e).

Nota : L'éventuel remplaçant devra répondre aux mêmes exigences en matière d'entraînement, et adhérer aux principes de la « charte itinérance ».

RECOMMANDATIONS

Ne pas oublier : Carte d'identité ou passeport en cours de validité + licence FFR + carte vitale + fiche santé individuelle.

Une réunion des participants aura lieu à une date qui sera précisée ultérieurement.

Amicalement,
Les organisateurs,

Patrick Renaud 06 73 39 78 87 – renaud.patrick_christiane@orange.fr

James Prouteau 06 79 80 01 73 – jamesprouteau@gmail.com

Préinscription séjour itinérance sur le GR 736 sur : Les Gorges et la Vallée du Tarn du 30 mai au 09 juin 2023

à retourner, avant le 30 Novembre 2022 accompagné d'un chèque de réservation de 250 € par personne à l'ordre des RVE, à :

Prouteau James – 248 route de Royan - Les Planes - 16710 saint Yriex

Nom : Prénom

Nom : Prénom

Adresse :

Tél fixe : Tél mobile : Courriel :

Nbre de personnes : X 250 euros = euros à l'ordre des RVE

Fait à : Le :

Signature :